



HAL
open science

Justice environnementale d'un point vue francophone

Caroline Lejeune, Valérie Deldrève

► **To cite this version:**

Caroline Lejeune, Valérie Deldrève. Justice environnementale d'un point vue francophone. Développement durable et territoires, 2022, 13 (3), pp.1-6. 10.4000/developpementdurable.22005. hal-04150551

HAL Id: hal-04150551

<https://hal.inrae.fr/hal-04150551>

Submitted on 4 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial | 4.0 International License



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 13, n°3 | Décembre 2022

Numéro anniversaire : 20 ans à la croisée de la durabilité et des territoires

Justice environnementale d'un point vue francophone

Environmental justice from a french-speaking perspective

Caroline Lejeune et Valérie Deldrève



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/22005>

DOI : [10.4000/developpementdurable.22005](https://doi.org/10.4000/developpementdurable.22005)

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Ce document vous est offert par INRAE Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement



Référence électronique

Caroline Lejeune et Valérie Deldrève, « Justice environnementale d'un point vue francophone », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 13, n°3 | Décembre 2022, mis en ligne le 16 décembre 2022, consulté le 04 juillet 2023. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/22005> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.22005>

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International - CC BY-NC 4.0
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>

Justice environnementale d'un point vue francophone

Environmental justice from a french-speaking perspective

Caroline Lejeune et Valérie Deldrève

- 1 En tant que tel, l'« Environmental Justice » est un mouvement à la fois social, politique et scientifique né dans les années 1970-1980 aux États-Unis (Bullard, 1990 ; Taylor, 2000). Il démontre que les préjudices environnementaux et sanitaires tendent à se cumuler avec différentes formes d'inégalités socio-économiques et politiques engageant des enjeux de reconnaissance sociale. Ainsi, les populations pauvres et de couleur sont-elles également les plus exposées aux maux environnementaux. Ce constat est observé dans les hémisphères nord et sud, à l'aune notamment des conflits liés à l'exploitation industrielle des ressources naturelles (Martinez-Alier, 2008). Il sera également en Occident assorti d'une critique adressée aux politiques publiques : les plus pauvres auraient un moindre impact sur leur environnement, et pourtant participeraient le plus à l'effort demandé, en bénéficiant le moins de leurs effets (Pye *et al.*, 2008).
- 2 L'intérêt scientifique prêté à la justice environnementale en France se réduit le plus souvent à la description de ce courant de recherche ou aux notions qu'elle recouvre. Les articles publiés au sein de *DD&T* à ce sujet en sont représentatifs. Ceci explique, entre autres raisons, qu'il y ait peu de contributions portant sur la justice environnementale. La difficile complémentarité des enjeux sociaux et environnementaux dans les politiques de développement durable imposait en France de dépasser le constat selon lequel les inégalités sociales étaient sous-estimées dans la manière d'appréhender les enjeux environnementaux et inversement (Theys, 2002). La justice environnementale a été très souvent mobilisée comme notion de référence issue d'outre-Atlantique pour signifier la nécessité de ne pas déprécier l'articulation entre les inégalités sociales et l'environnement dans les problématiques de recherche liées au développement durable (Villalba et Zaccai, 2007). Les notions d'inégalités environnementales ou écologiques¹ ont alors été investies pour démontrer les liens de corrélation entre les inégalités sociales et l'exposition aux risques environnementaux,

ou encore l'inégal accès à la qualité de l'environnement. L'étude de la participation des acteurs² dans les référentiels des politiques publiques sociales, d'aménagement du territoire ou de biodiversité y a également contribué, en établissant l'inégale répartition selon les groupes sociaux de l'effort demandé (Faburel, 2012 ; Deldrève *et al.*, 2021 ; Lejeune, 2018) pour protéger l'environnement. La dimension territoriale des liens entre inégalités et environnement a été centrale dans ce cheminement : comprendre la prise en compte de cette problématique dans les politiques de développement durable à l'échelle européenne (Laigle et Tual, 2007) ; appréhender ses manifestations dans l'aménagement du territoire (Charles *et al.*, 2007) ; démontrer le caractère politique des pollutions atmosphériques en étudiant les enjeux de santé au prisme de la justice environnementale (Paddeu, 2013). Ces publications – parmi d'autres dans les revues scientifiques – ont participé à faire reconnaître l'environnement comme un enjeu de justice intergénérationnelle et intragénérationnelle. L'analyse spatiale des inégalités relatives à l'environnement a été privilégiée (Laurian, 2008) tandis que tarde à se développer l'approche intersectionnelle des inégalités environnementales (Creenshaw, 1993), bien qu'inhérente à la compréhension de leur fabrique (Deldrève, 2015 ; Lejeune, 2019) et aux problématiques premières de la justice environnementale (Bullard, *ibid.*). Par ailleurs, le questionnement sur la « recherche engagée », que soulève la manière dont elle s'est déployée sur le continent américain, reste peu investi.

- 3 Nombre de controverses, tant sur le sens de la justice environnementale que sur les méthodes employées, accompagnent son développement et son extension de par le monde. Par-delà sa diversification, son unité semble reposer jusqu'à aujourd'hui sur la reformulation des problèmes environnementaux en enjeux de justice (distributive, procédurale ou encore de reconnaissance) pour les populations les plus vulnérables, ainsi que sur la participation de celles-ci à leur publicisation et résolution. Des travaux sur le sens de la justice empruntent bien volontiers les voies de l'interdisciplinarité, telles que l'articulation entre droit et géographie (Belaidi, 2015). Des recherches actuelles explorent enfin l'influence des approches relationnelles et d'attachement des communautés humaines à leurs environnements et aux non-humains (Schlosberg, 2007). Cette dimension relationnelle est un chantier de recherche important pour la justice environnementale. Ces recherches s'intéressent également au renouveau et aux modalités de l'action collective de justice environnementale³, aux formes de luttes⁴ au sein desquelles apparaissent et s'opposent différents modes d'habiter et expériences des milieux (Depeau *et al.*, 2021). Ces différentes perspectives donnent à voir l'évolution des formes d'action politique, de pratiques et des manifestations liées à la justice environnementale en contexte de basculement écologique global. Le dépassement d'une justice entre tous les hommes et toutes les femmes initie un déplacement des problématiques et pratiques de recherche pour considérer d'autres formes de coopérations socio-écologiques que celles qui sont jusqu'ici essentiellement normées par la justice distributive et politique (Celemajer *et al.*, 2021).

BIBLIOGRAPHIE

- Belaidi N., 2015, « Théorie du droit et front écologique : apport à la (re)définition de la justice environnementale », *Développement durable & territoires*, vol. 6, n° 1, <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.10806>.
- Bullard R. D., 1990, *Dumping in Dixie : Race, Class, and Environmental Quality*, Westviewpress Boulder, San Francisco.
- Celermajer D., Schlosberg D., Rickards L., Stewart-Harawira M., Thaler M., Tschakert P., Verlie B., Winter C., 2021, « Vers une justice multi-espèces : cadre théorique, enjeux et programme de recherche pour les théories et politiques environnementales », *Développement durable & territoires*, vol. 12, n° 3, <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.19793>.
- Charles L., Emelianoff C., Ghorra-Gobin C., Roussel I., Roussel F.-X., Scarwell H.-J., 2007, « Les multiples facettes des inégalités écologiques », *Développement durable & territoires*, dossier 9, <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.3892>.
- Greenshaw K., 2005, « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du genre*, vol. 39, n° 2, p. 51-82, <https://doi.org/10.3917/cdge.039.0051>.
- Deldrève V., 2015, *Pour une sociologie des inégalités environnementales*, Bruxelles, Peter Lang.
- Deldrève V., Candau J., Noûs C. (dir.), 2021, *Effort environnemental et équité. Les politiques publiques de l'eau et de la biodiversité en France*, Bruxelles, Peter Lang.
- Depeau S., Guillou É., Melin H., 2021, « Modes d'habiter et sensibilités environnementales : quels enjeux pour la qualité de vie ? », *Développement durable & territoires*, vol. 12, n° 2, <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.19454>.
- Faburel G., 2012, « La ville durable aux défis des injustices environnementales. Constats empiriques et enjeux sociopolitiques », *Flux*, n° 3, p. 15-29, <https://doi.org/10.3917/flux.089.0015>.
- Laigle L., Tual M., 2007, « Conceptions des inégalités écologiques dans cinq pays européens : quelle place dans les politiques de développement urbain durable ? », *Développement durable & territoires*, dossier 9, <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.4262>.
- Laurian L., 2008, La distribution des risques environnementaux : méthodes d'analyse et données françaises, *Population (French Edition)*, vol. 63, n° 4, p. 711-729. <https://doi.org/10.3917/popu.804.0711>.
- Lejeune C., 2019, « Justice sociale et durabilité, la rencontre est-elle possible ? Portée politique de l'expérience vécue des injustices écologiques », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 19, n° 1, <https://doi.org/10.4000/vertigo.24217>.
- Lejeune C., 2018, « L'épreuve de la sobriété imposée : reconnaissance, capacités et autonomie. Le cas du forum permanent de l'insertion » in Villalba B., Semal L. (eds.), *Sobriété énergétique : contraintes matérielles, équité sociale et perspectives institutionnelles*, Versailles, Quæ, coll. « Indisciplines », chap. 8, p. 141-158.
- Martinez-Alier J., 2008, « Conflits écologiques et langage de valorisation », *Écologie & politique*, vol. 35, n° 1, p. 97-107, <https://doi.org/10.3917/ecopo.035.0091>.

- Paddeu F., 2013, « De la santé environnementale à la justice environnementale : l'enjeu de l'asthme infantile dans le South Bronx (New York) », *Développement durable & territoires*, vol. 4, n° 2, <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.9779>.
- Pye S., Skinner I., Meyer-Ohlendorf N., Leipprand A., Lucas K., Salmons R., 2008, Addressing the social dimensions of environmental policy – A study on the linkages between environmental and social sustainability in Europe, European Commission Bruxelles.
- Taylor D. E., 2000, « The Rise of Environmental Justice Paradigm. Injustice framing and the Social Construction of Environmental Discourses », *American Behavioral Scientist*, vol. 43, n° 4, p. 508-580.
- Theys J., 2002, « L'approche territoriale du "développement durable", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale », *Développement durable & territoires*, dossier 1, <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.1475>.
- Valdez D. S., 2021, « Sous influences : construction et fragilisation de la sensibilité environnementale des habitants des *barrios* à Santo Domingo », *Développement durable & territoires*, vol. 12, n° 2, <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.18366>.
- Villalba B., Zaccà E., 2007, « Inégalités écologiques, inégalités sociales : interfaces, interactions, discontinuités ? », *Développement durable & territoires*, dossier 9, <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.3502>.

NOTES

1. Au sujet de la distinction des deux notions, voir : Emilianoff C., 2010, « Les inégalités écologiques et environnementales, au point de rupture d'un modèle de développement ? », *Urbia*, p. 181-202.
2. Le programme de recherche Concertation, décision et environnement financé par le ministère de la Transition écologique et la Cohésion des territoires et l'Ademe a soutenu, entre 2010 et 2013, deux projets de recherches autour de ces enjeux : « Vers un nouvel esprit de la démocratie : concertation instituée et mobilisations citoyenne autour de l'aménagement du premier écoquartier national, l'écoquartier de l'Union, Roubaix, Tourcoing, Wattrelos » dirigé par C. Lejeune, M. Sbai et B. Villalba, et « Un Parc national pour les Calanques : concertation, territoire et usages », dirigé par V. Deldrève et Ph. Deboudt.
3. « L'action collective de justice environnementale. Quel pouvoir transformatif ? Séminaire international du réseau EJJE (Environmental Justice/Justice Environnementale), 2 et 3 juin 2022, organisé par l'Inrae de Bordeaux avec les membres du comité de coordination du réseau EJJE. <https://justiceenvironnementale.inrae.fr/>.
4. Voir par exemple : Sénac R., 2021, *Fluides et radicales*, Paris, Les Presses de Sciences po.

AUTEURS

CAROLINE LEJEUNE

Caroline Lejeune est politiste et chercheuse associée au laboratoire ETTIS de l'Inrae de Bordeaux. Ses travaux portent la justice environnementale et la démocratie écologique locale à travers l'étude des processus de participation, des mobilisations et des instruments de politiques publiques environnementales. Ils s'inscrivent dans le domaine de l'Environmental Ethics et de l'Environmental Politics dans une approche interdisciplinaire et de recherche-action. Depuis 2021, elle est responsable scientifique et cheffe de projets à la Fondation Zoein à Genève (Suisse).
caroline.lejeune@zoein.org

n° Orcid : 0000-0002-3427-7652

VALÉRIE DELDRÈVE

Valérie Deldrève est directrice de recherche en sociologie à ETTIS-INRAE - Université de Bordeaux. Elle est coorganisatrice du réseau international - EJJÉ (<https://justiceenvironnementale.inrae.fr>). Ses recherches portent sur les effets des politiques publiques de conservation de la biodiversité ainsi que sur les mobilisations environnementales en France hexagonale et dans les DOM.

valerie.deldreve@inrae.fr

n° Orcid : 0000-0002-6434-5812